

# Guide des opportunités de financement de projets culturels par les fonds européens régionaux (FEDER\*, FSE\* et FEADER\*) en Région Grand Est pour la période 2014-2020

Conçu **pour les acteurs culturels de la Région Grand Est**, cet outil a vocation à **faciliter l'identification des possibilités de mobilisation des fonds européens structurels et d'investissement (FESI) pour des projets culturels.**

Gérés par la Région Grand Est, les trois fonds FEDER\*, FSE\* et FEADER\* sont encore, à l'heure actuelle, déclinés sur chacun des territoires alsacien, lorrain et champardennais. Il existe donc **différents programmes opérationnels selon les fonds et les territoires.**

Leur modèle de construction est relativement similaire, dans la mesure où **chaque programme opérationnel est organisé par type d'activité.** En revanche, l'architecture de ces programmes et le langage utilisé ne permettent pas toujours d'identifier facilement leur pertinence pour des projets culturels. Pour comprendre les terminologies utilisées dans les différents programmes, se référer au [glossaire](#).

Par ailleurs, les **types d'activités éligibles peuvent varier selon le fonds et le territoire.** Ils sont également soumis à des restrictions thématiques et géographiques, ainsi qu'à des conditions d'éligibilité et des modalités d'intervention variables.

Cet outil présente, d'une manière interactive, les types d'activité susceptibles d'intéresser les acteurs culturels, en résume les caractéristiques essentielles, et fait le lien vers les sites et documents clés pour plus d'informations. Il permet ainsi de prendre [contact](#) de manière ciblée avec les gestionnaires des différents fonds.

Pour commencer la navigation, il s'agit, tout d'abord, de choisir ci-dessous **le territoire dans lequel l'activité s'inscrit :**

ALSACE

CHAMPAGNE-ARDENNE

LORRAINE

**En zones urbaines :**

- Création et aménagement d'espaces de rencontres autour du numérique (plateformes, fab labs...) dans les ITI\* de Strasbourg et Mulhouse
- Rénovation énergétique de lieux
- Construction/réhabilitation de structures valorisant la culture scientifique

**En zones rurales :**

- Aménagement/préservation de sites patrimoniaux
- Création et développement de structures culturelles

**En zones rurales :**

- Création et développement de structures et de nouveaux produits culturels
- Création et développement de nouveaux services à la population : accès à la culture, usage des TIC\*...

**En zones urbaines :**

- Développement de contenus et services numériques
- Développement d'applications numériques (numérisation, valorisation...)
- Animation du secteur de l'économie numérique pour les ITI\* de Strasbourg

**En zones rurales :**

- Développement de l'usage des TIC\*
- Création de nouveaux produits, offres et contenus culturels intégrant le numérique

Construction, rénovation et aménagement de lieux

Equipements

**En zones urbaines :**

- Acquisition d'équipements moins consommateurs d'énergie
- Acquisition d'équipements mutualisés de RDI\*

**En zones urbaines :**

- Appui aux entreprises créatives et de l'ESS\* dans la définition et la mise en œuvre d'une stratégie
- Soutien dans l'accès à l'e-business
- Soutien à la post-crétion-reprise d'entreprises
- Soutien aux partenariats entre la RDI\* et les entreprises

**En zones rurales :**

Création et développement de structures culturelles

Développement économique des structures

**En zones urbaines :**

- Animation du secteur de l'économie numérique pour les ITI\* de Strasbourg
- Appui aux entreprises créatives et de l'ESS\* dans la définition et la mise en œuvre d'une stratégie
- Soutien à l'internationalisation et aide à l'export
- Animation de réseaux de créateurs/repreneurs d'entreprises

Filière et territoire

Communication et valorisation

- Valorisation du patrimoine en zones rurales
- Diffusion de l'innovation sociale et valorisation du secteur de l'ESS\*
- Sensibilisation à la culture scientifique à travers la réalisation d'outils de diffusion/communication

Offre de services culturels

Usages numériques

Quel type d'activité envisagez-vous ?

Soutien au développement local LEADER

FEDER : [site web](#)

<b>Investissements dans des structures de promotion de la culture scientifique :</b> construction, réhabilitation et extension de centres de culture scientifique régionaux	<u>Bénéficiaires :</u> Collectivités, Etat, associations notamment	<u>Financement :</u> taux FEDER max. : 40%	<u>Plus d'infos :</u> PO* p. 38 <a href="#">Axe 1 / Objectif spécifique 2 / ACTION 2</a>
<b>Création et aménagement d'espaces de rencontres autour du numérique</b> sur les territoires couverts par les ITI des agglomérations de Strasbourg et Mulhouse : espaces de co-working, fab labs ou plateformes autour de l'utilisation de données, d'équipements informatiques et de prototypage rapide	<u>Bénéficiaires :</u> Etablissements publics, collectivités territoriales, universités, bibliothèques, musées, Rectorat, associations, entreprises,...	<u>Financement :</u> taux FEDER max. : 40%	<u>Plus d'infos :</u> PO* p. 66 (Axe 2 / Objectif spécifique 6 / ACTION 3) - <a href="#">ITI Eurométropole Strasbourg</a> (en bas de page du site web) - <a href="#">ITI Mulhouse</a>
<b>Rénovation énergétique de lieux :</b> logements sociaux, parc privé et bâtiments publics, permettant d'atteindre à minima le niveau BBC.	<u>Bénéficiaires :</u> Bailleurs sociaux, structure porteuse du service public de l'efficacité énergétique, collectivités territoriales, EPCI*, syndicats mixtes...	<u>Financement :</u> taux FEDER max. : 30%	<u>Plus d'infos :</u> PO* p. 119 Axe 4 / Objectif spécifique 14 : - <a href="#">Logements sociaux</a> - <a href="#">Parc privé</a> - <a href="#">Bâtiments publics</a>

FEADER : [site web](#)

Préservation et valorisation du patrimoine culturel rural : - Préservation et valorisation du patrimoine culturel <b>en zone rurale : aménagement de sites patrimoniaux, actions de préservation</b> , de valorisation et de découverte du patrimoine culturel, matériel et immatériel, du monde rural local... - Développement de l'offre culturelle <b>en zone rurale : création et développement de structures culturelles</b> issues de démarches collectives, création de nouveaux produits, offres et contenus culturels intégrant les TIC*	<u>Bénéficiaires :</u> Collectivités et leurs groupements, syndicats mixtes, associations, PME, pays, PNR*, PETR*	<u>Financement :</u> Bénéficiaire public : • Hors champ concurrentiel : taux de 70% • Champ concurrentiel : réglementation des aides d'Etat  Bénéficiaire privé : • Hors champ concurrentiel : taux de 40% • Champ concurrentiel : réglementation des aides d'Etat	<u>Plus d'infos :</u> PDR* p. 426 <a href="#">Mesure 07 / 0706H</a>
---	--	---	---

FEDER : [site web](#)

**Financement d'équipements mutualisés de RDI\*** : plateformes technologiques et équipements structurants de transfert de connaissance permettant aux entreprises d'accéder plus facilement à la recherche et au développement.

Secteurs contributeurs : ESS\*, industries créatives et économie numérique

Bénéficiaires :

Entreprises, Universités, Organismes de recherche et de formation, Centres de Ressources Technologiques,...

Financement :

taux FEDER max. : 40%

Plus d'infos :

PO\* p. 46

[Axe 1 / Objectif spécifique 3 / ACTION 3](#)

Efficacité énergétique des entreprises : **soutien à l'acquisition d'équipements moins consommateurs d'énergie** portant sur

- les systèmes : procédés innovants ou permettant une réduction
- les utilités : optimisation de la ventilation...
- l'organisation : outil de management...

Bénéficiaires :

Entreprises et en particulier les PME et les TPE

Financement :

10%, 20% ou 30% selon la taille de l'entreprise

Plus d'infos :

PO\* p. 112

[Axe 4 / Objectif spécifique 13 / ACTION 1](#)

FEDER : [site web](#)

<p><b>Soutien des partenariats et coopérations entre acteurs de la RDI* et entreprises :</b> projets de recherche et de développement visant à mettre en relation les acteurs de la recherche publique et les entreprises régionales à travers une finalité commune. Secteurs contributeurs : ESS*, industries créatives et économie numérique</p>	<p><u>Bénéficiaires :</u> Entreprises, Universités, Organismes de recherche et de formation, Centres de Ressources Technologiques,...</p>	<p><u>Financement :</u> taux FEDER max. : 40%</p>	<p><u>Plus d'infos :</u> PO* p. 46 <a href="#">Axe 1 / Objectif spécifique 3 / ACTION 4</a></p>
<p>Développement d'applications numériques pour les PME : soutien à <b>l'accompagnement des PME dans l'accès à l'e-business</b> (prestations de conseil, aides au montage de stratégie de développement d'un projet pilote...)</p>	<p><u>Bénéficiaires :</u> Editeurs de logiciels, entreprises, organismes de recherche, centre de ressources techniques et de transfert de technologies, associations, chambres consulaires...</p>	<p><u>Financement :</u> taux FEDER max. : 30%</p>	<p><u>Plus d'infos :</u> PO* p. 66 <a href="#">Axe 2 / Objectif spécifique 6 / ACTION 2</a></p>
<p>Soutien aux <b>actions permettant aux créateurs et repreneurs d'entreprises de conforter leur activité</b>, par le biais d'études stratégiques, de conseils et de formations. <i>NB. le FSE Alsace soutient la formation et l'accompagnement des créateurs / repreneurs / cédants, plus d'infos <a href="#">ici</a>.</i></p>	<p><u>Bénéficiaires :</u> Entreprises, associations, opérateurs de structures intermédiaires (chambres consulaires...), collectivités territoriales.</p>	<p><u>Financement :</u> taux FEDER max. : 30%</p>	<p><u>Plus d'infos :</u> PO* p. 82 <a href="#">Axe 3 / Objectif spécifique 8 / ACTION 1</a></p>
<p>ESS*, entreprises créatives : soutien <b>dans la définition, la mise en œuvre et le développement de leur stratégie</b> (services de conseil, études menées par des prestataires externes, aides directes aux investissements).</p>	<p><u>Bénéficiaires :</u> Entreprises, associations, structures de conseil et d'accompagnement</p>	<p><u>Financement :</u> taux FEDER max. : 30%</p>	<p><u>Plus d'infos :</u> PO* p. 95 <a href="#">Axe 3 / Objectif spécifique 11 / ACTION 1</a></p>

FEADER : [site web](#)

<p>Préservation et valorisation du patrimoine culturel rural :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Préservation et valorisation du patrimoine culturel en zone rurale : aménagement de sites patrimoniaux, actions de préservation, de valorisation et de découverte du patrimoine culturel, matériel et immatériel, du monde rural local...</li> <li>- Développement de l'offre culturelle <b>en zone rurale : création et développement de structures culturelles issues de démarches collectives</b>, création de nouveaux produits, offres et contenus culturels intégrant les TIC*</li> </ul>	<p><u>Bénéficiaires :</u> Collectivités et leurs groupements, syndicats mixtes, associations, PME, pays, PNR*, PETR*</p>	<p><u>Financement :</u> Bénéficiaire public : • Hors champ concurrentiel : taux de 70% • Champ concurrentiel : réglementation des aides d'Etat Bénéficiaire privé : • Hors champ concurrentiel : taux de 40% • Champ concurrentiel : réglementation des aides d'Etat</p>	<p><u>Plus d'infos :</u> PDR* p. 426 <a href="#">Mesure 07 / 0706H</a></p>
---	--	--	--

FEDER : [site web](#)

Pour les territoires couverts par les ITI\* strasbourgeois, **soutien à l'animation du secteur de l'économie numérique** en lien avec les entreprises créatives et au **développement de dispositifs** (ex. appels à projets) visant à favoriser la production de produits et services numériques innovants.

Bénéficiaires :  
Etablissements publics, collectivités territoriales, universités, bibliothèques, musées, Rectorat, associations, entreprises,...

Financement :  
taux FEDER max. : 30%

Plus d'infos :  
PO\* p. 66  
(Axe 2 / Objectif spécifique 6 / ACTION 3)  
[ITI Eurométropole Strasbourg](#) (en bas de page du site web)

**Soutien à l'animation de réseaux d'aide à la création**, en particulier le réseau des Opérateurs de la Création Reprise d'Entreprise (OCRE) et conforter sa visibilité à l'égard des créateurs d'entreprise dès lors qu'il a pour objectif de mieux accompagner, et soutenir les créateurs ou repreneurs d'entreprises dans leurs phases de création, post-crétion ou post-reprise.

*NB. le FSE Alsace soutient la formation et l'accompagnement des créateurs / repreneurs / cédants, plus d'infos [ici](#).*

Bénéficiaires :  
Opérateurs du réseau (chambres consulaires, collectivités territoriales, ...), entreprises en phase de création, post-crétion ou post-reprise

Financement :  
taux FEDER max. : 30%

Plus d'infos :  
PO\* p. 82  
[Axe 3 / Objectif spécifique 8 / ACTION 2](#)

**Internationalisation et définition de nouveaux marchés**

- Services de conseil, études de marchés, actions de prospection, frais de traduction, frais juridiques (contrats, brevets, certification...), dépenses liées à la création d'une filiale.

- Co-financement des dispositifs régionaux suivants :

- Aide aux salons et aux missions de prospection
- Diagnostic export et accompagnement ciblage marché
- Accompagnement post diagnostic
- Actions collectives à l'international

Bénéficiaires :  
Entreprises, Collectivités territoriales, Chambres consulaires, Etat, organismes spécialisés...

Financement :  
taux FEDER max. : 30%

Plus d'infos :  
PO\* p. 89  
[Axe 3 / Objectif spécifique 9 / ACTION 1](#)

ESS\*, entreprises créatives : soutien **dans la définition, la mise en œuvre et le développement de leur stratégie** (services de conseil, études menées par des prestataires externes, aides directes aux investissements).

Bénéficiaires :  
Entreprises, associations, structures de conseil et d'accompagnement

Financement :  
taux FEDER max. : 30%

Plus d'infos :  
PO\* p. 95  
[Axe 3 / Objectif spécifique 11 / ACTION 1](#)

FEDER : [site web](#)

**Réalisation d'outils de diffusion et de communication autour de la culture scientifique** : actions de sensibilisation et de communication sur l'excellence de la recherche régionale à travers différents supports (expositions, manifestations,...)

Bénéficiaires :  
Etablissements publics, associations, chambres consulaires, collectivités territoriales, Etat,...

Financement :  
taux FEDER max. : 50%

Plus d'infos :  
PO\* p. 38  
[Axe 1 / Objectif spécifique 2 / ACTION 1](#)

FEADER : [site web](#)

Préservation et valorisation du patrimoine culturel rural :

- Préservation et valorisation du patrimoine culturel **en zone rurale** : aménagement de sites patrimoniaux, **actions de préservation, de valorisation et de découverte du patrimoine culturel, matériel et immatériel**, du monde rural local...
- Développement de l'offre culturelle en zone rurale : création et développement de structures culturelles issues de démarches collectives, création de nouveaux produits, offres et contenus culturels intégrant les TIC\*

Bénéficiaires :  
Collectivités et leurs groupements, syndicats mixtes, associations, PME, pays, PNR\*, PETR\*

Financement :  
Bénéficiaire public :  
• Hors champ concurrentiel : taux de 70%  
• Champ concurrentiel : réglementation des aides d'Etat  
Bénéficiaire privé :  
• Hors champ concurrentiel : taux de 40%  
• Champ concurrentiel : réglementation des aides d'Etat

Plus d'infos :  
PDR\* p. 426  
[Mesure 07 / 0706H](#)

FSE : [site web](#)

**Appui à la diffusion et formalisation de pratiques d'innovation sociale.**

Priorités globales :

- sensibilisation aux opportunités, en termes d'emploi et d'activité, de l'ESS
- favoriser l'entreprenariat social
- insertion, inclusion et cohésion sociale
- participer à la diffusion des valeurs de ce secteur

La création de lien social et amélioration de l'employabilité des publics visés sont également prioritaires.

Publics cibles : demandeurs d'emploi, salariés précaires du secteur de l'ESS

Bénéficiaires :  
Collectivités territoriales, toute autre structure du secteur de l'ESS\* (fondations, entreprises solidaires, etc...).

Financement :  
taux max. de 50% à l'exception des opérations situées dans le champ du développement durable et de la croissance verte (bonification de 10% du taux du FSE).

Plus d'infos :  
PO\* p. 36  
[Axe 2 / Objectif spécifique 1](#)

**FEDER : [site web](#)**

Développement d'applications numériques pour les PME : **appui aux nouveaux contenus et services numériques par les PME** (développement de nouveaux logiciels ou d'applications ou de nouvelles solutions numériques répondant à la démarche internet des objets et ayant vocation à être appliqués dans des lieux physiques).

Bénéficiaires :  
Etablissements publics, collectivités territoriales, universités, bibliothèques, musées, Rectorat, associations, entreprises de service numérique, éditeurs de logiciels,...

Financement :  
taux FEDER max. : 30%

Plus d'infos :  
PO\* p. 66  
[Axe 2 / Objectif spécifique 6 / ACTION 1](#)

Pour les territoires couverts par les ITI\* strasbourgeois, **soutien à l'animation du secteur de l'économie numérique** en lien avec les entreprises créatives et au **développement de dispositifs** (ex. appels à projets) visant à favoriser la production de produits et services numériques innovants.

Bénéficiaires :  
Etablissements publics, collectivités territoriales, universités, bibliothèques, musées, Rectorat, associations, entreprises,...

Financement :  
taux FEDER max. : 30%

Plus d'infos :  
PO\* p. 66  
(Axe 2 / Objectif spécifique 6 / ACTION 3)  
[ITI Eurométropole Strasbourg](#) (en bas de page du site web)

**Développement d'applications numériques dans le domaine de la culture** : numérisation de collections artistiques, valorisation à travers des outils numériques...

*NB. l'usage des TIC (tourisme, culture) et les projets de création de nouveaux services à la population rurale relèvent du FEADER Alsace (0706H ci-dessous).*

Bénéficiaires :  
Etablissements publics, collectivités territoriales, universités, bibliothèques, musées, Rectorat, associations, entreprises,...

Financement :  
taux FEDER max. : 30%

Plus d'infos :  
PO\* p. 74  
[Axe 2 / Objectif spécifique 7 / ACTION 4](#)

**FEADER : [site web](#)**

Création et développement de services en milieu rural :

- Création et développement de nouveaux services à la population rurale : accès à la culture, projets de services novateurs pour le territoire
- **Création et développement de services à la personne en zone rurale : développement de l'usage des TIC\***, lutte contre l'isolement, accueil des enfants et adolescents...

Bénéficiaires :  
Tout porteur de projet s'inscrivant dans une démarche visant l'intérêt général : collectivités et leurs groupements, syndicats mixtes, associations, organismes consulaires, particuliers, microentreprises, propriétaires bailleurs, Pays, PNR\*, PETR\*

Financement :  
Bénéficiaire public :

- Hors champ concurrentiel : taux de 70%
- Champ concurrentiel :

Plus d'infos :  
PDR\* p. 377  
[Mesure 07 / 0704A](#)

Préservation et valorisation du patrimoine culturel rural :

- Préservation et valorisation du patrimoine culturel en zone rurale : aménagement de sites patrimoniaux, actions de préservation, de valorisation et de découverte du patrimoine culturel, matériel et immatériel, du monde rural local...
- Développement de l'offre culturelle **en zone rurale** : création et développement de structures culturelles issues de démarches collectives, **création de nouveaux produits, offres et contenus culturels intégrant les TIC\***

Bénéficiaires :  
Collectivités et leurs groupements, syndicats mixtes, associations, PME, pays, PNR\*, PETR\*

Bénéficiaire privé :

- Hors champ concurrentiel : taux de 40%
- Champ concurrentiel : règlementation des aides d'Etat

Plus d'infos :  
PDR\* p. 426  
[Mesure 07 / 0706H](#)



FEADER : [site web](#)

## Création et développement de services en milieu rural

- **Création et développement de nouveaux services à la population rurale** : accès à la culture, projets de services novateurs pour le territoire...
- **Création et développement de services à la personne en zone rurale** : développement de l'usage des TIC\*, lutte contre l'isolement, accueil des enfants et adolescents...

Bénéficiaires :

Tout porteur de projet s'inscrivant dans une démarche visant l'intérêt général

Financement :

Bénéficiaire public :

- Hors champ concurrentiel : taux de 70%
- Champ concurrentiel : réglementation des aides d'Etat

Bénéficiaire privé :

- Hors champ concurrentiel : taux de 40%
- Champ concurrentiel : réglementation des aides d'Etat

Plus d'infos :

PDR\* p. 377

[Mesure 07 / 0704A](#)

## Préservation et valorisation du patrimoine culturel rural :

- Préservation et valorisation du patrimoine culturel en zone rurale : aménagement de sites patrimoniaux, actions de préservation, de valorisation et de découverte du patrimoine culturel, matériel et immatériel, du monde rural local...
- **Développement de l'offre culturelle en zone rurale** : création et développement de structures culturelles issues de démarches collectives, **création de nouveaux produits, offres et contenus culturels** intégrant les TIC\*

Bénéficiaires :

Collectivités et leurs groupements, syndicats mixtes, associations, PME, pays, PNR\*, PETR\*

Financement :

Bénéficiaire public :

- Hors champ concurrentiel : taux de 70%
- Champ concurrentiel : réglementation des aides d'Etat

Bénéficiaire privé :

- Hors champ concurrentiel : taux de 40%
- Champ concurrentiel : réglementation des aides d'Etat

Plus d'infos :

PDR\* p. 426

[Mesure 07 / 0706H](#)

Cette mesure, intitulée « **soutien au développement local LEADER\*** », contribue à équilibrer le développement territorial des zones rurales en soutenant la mise en œuvre de stratégies locales de développement (SLD), portées par des groupes d'action locale (GAL) réunissant des partenaires publics et privés.

Pour le territoire alsacien, les thématiques prioritaires sont :

- L'attractivité territoriale, la diversification de l'économie rurale et le renforcement du lien rural-urbain (services, patrimoine culturel, tourisme)
- La transition énergétique et écologique des territoires

Financement : taux de 100%

Plus d'infos :

- PDR\* p. 975-1004
- [Site Web](#)

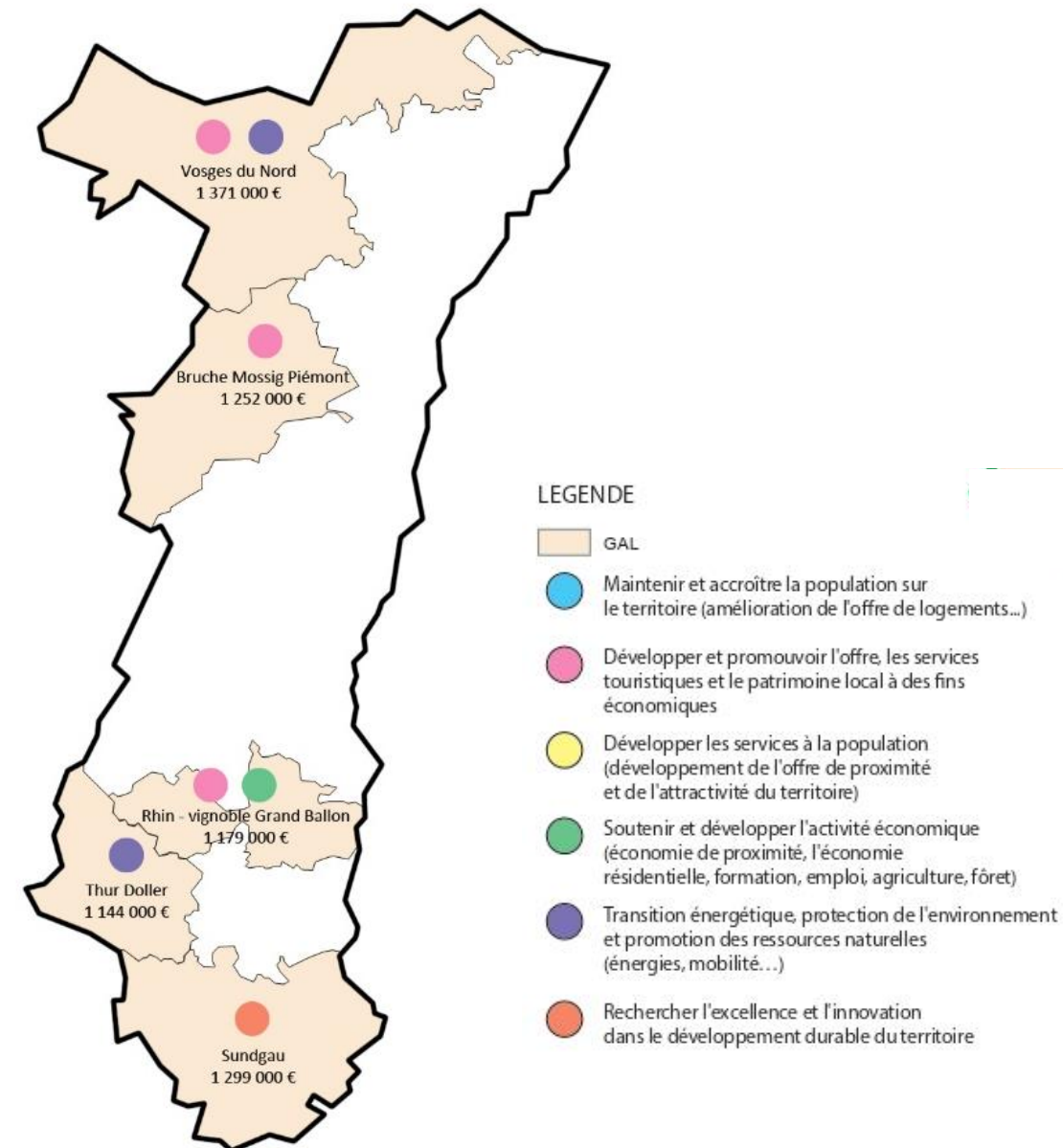
Contacts  
utiles

La mesure LEADER se retrouve dans les autres programmes territoriaux du Grand Est :

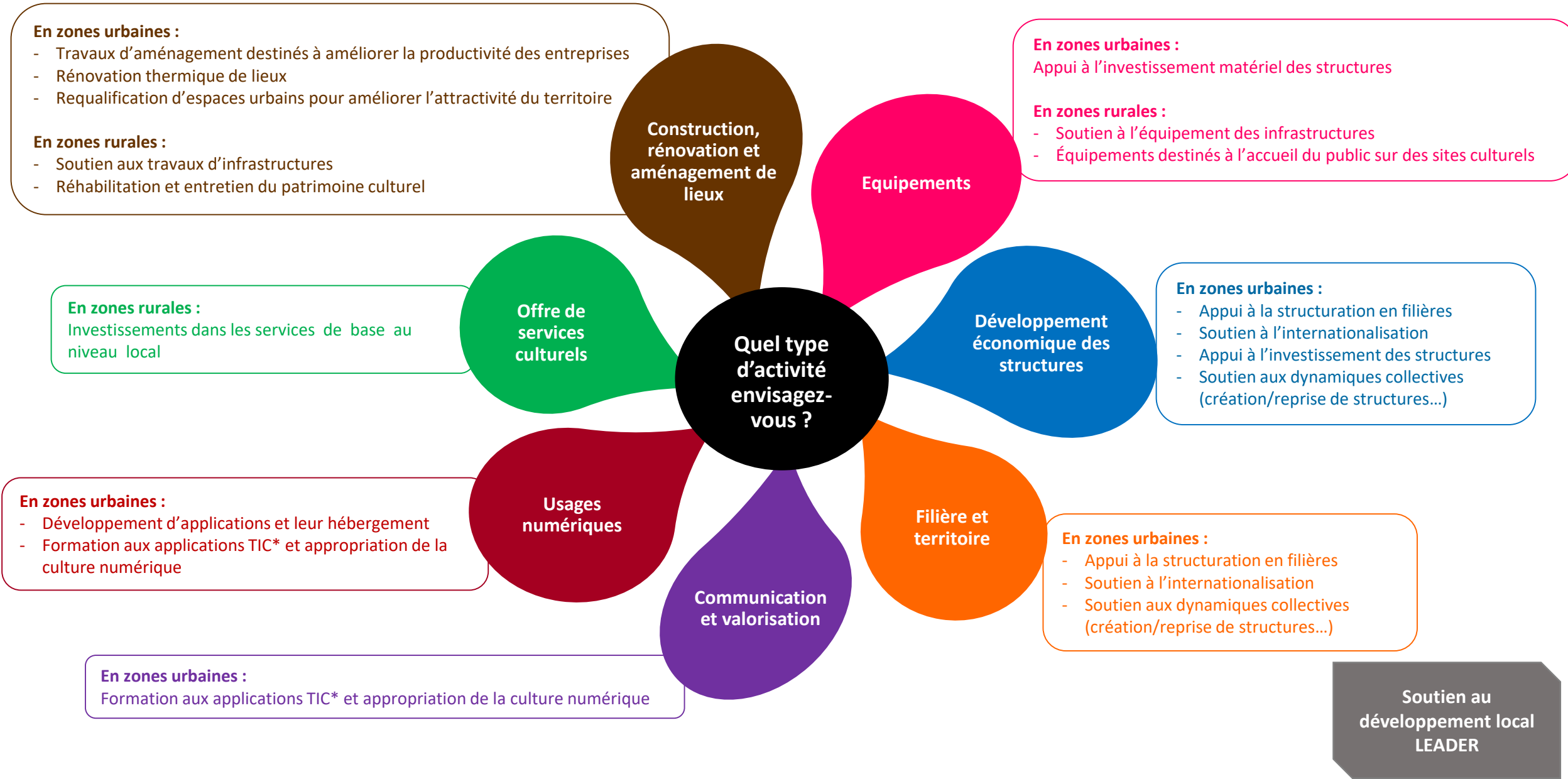
CHAMPAGNE-ARDENNE

LORRAINE

Les trois LEADER sont regroupés au sein du Réseau Rural Grand-Est : [site web](#)



**Groupes d'action locale (GAL) sélectionnés pour la période 2014-2020 LEADER**



Soutien au développement local LEADER

\* TIC : technologies de l'information et de la communication

**FEDER-FSE-IEJ : [site web](#)**

Investissement des PME :

**Investissements matériels (travaux d'aménagement, machines, équipements...)** et immatériels (logiciels, études techniques...) destinés à améliorer la productivité des PME à travers un saut technologique portant sur :

- La mise en œuvre de technologies nouvelles pour l'entreprise,
- La modernisation de l'outil de production,
- L'efficacité énergétique

**Bénéficiaires :**

Entreprises, associations et associations d'entreprises, structures de transfert, collectivités et leurs groupements, chambres consulaires,...

**Financement :**

taux moyen de co-financement : 14,99%

**Plus d'infos :**

PO\* p. 61

[Axe 1 / Objectif spécifique 1.4](#)

**Rénovation thermique de lieux** : travaux de rénovation thermique et construction performante des bâtiments publics

**Bénéficiaires :**

Bailleurs sociaux, collectivités locales et leurs groupements, établissements publics, ...

**Financement :** taux maximum de 50%**Plus d'infos :**

PO\* p. 81

[Axe 3 / Objectif spécifique 3.2](#)

**Améliorer l'attractivité du territoire par la requalification des espaces urbains**

Dans le cadre de projets urbains intégrés et notamment de programmes de renouvellement urbain (de type ANRU\*), les soutiens concernent :

- Les **équipements culturels**, socioculturels, sportifs, de santé et périscolaires
- La **création, réhabilitation de locaux d'activités économiques** (services, artisanat...)

Territoire cible : EPCI\* concernés par la politique de la ville

**Bénéficiaires :**

Collectivités territoriales, sociétés d'économie mixte, bailleurs sociaux, associations ...

**Financement :** taux moyen de co-

financement des projets : 34,8%

**Plus d'infos :**

PO\* p. 105

Axe 5 / Objectif spécifique 5.3

**FEADER : [site web](#)**

Investissements dans les services de base locaux pour la population rurale : **soutien aux projets d'infrastructures à petite échelle situées en zones rurales (dépenses de travaux)** tous corps de métiers, équipements et matériels spécifiques liés au projet).

**Bénéficiaires :**

Collectivités territoriales, leurs regroupements et leurs délégataires  
Associations à but non lucratif

**Financement :** taux d'aide publique est de 80% de la dépense éligible pour les porteurs de projets privés et de 100% pour les porteurs publics

**Plus d'infos :**

PDR\* Tome 2 p. 167

[Mesure 07 / 0704C](#)

Etudes et investissements liés à l'entretien, la restauration et la réhabilitation du patrimoine culturel :

- **Restauration et réhabilitation du patrimoine** (dépenses de travaux en gros œuvre de tous les corps de métiers)
- Equipements et matériels spécifiques liés au projet (projecteurs, écrans, matériel de scénographie/muséographie, signalétique intérieure)
- **Travaux d'aménagements intérieurs des bâtiments et édifices**
- **Dépenses immatérielles de maîtrise d'œuvre** inhérente aux travaux

**Bénéficiaires :**

- Les collectivités territoriales, leurs regroupements et leurs délégataires,
- Les associations à but non lucratif,
- Les micros et petites entreprises non agricoles de l'espace rural champardennais inscrites au registre du commerce ou au répertoire des métiers

**Financement :**

Le taux d'aide publique est de 80% pour les maîtres d'ouvrage privés et de 100% pour les maîtres d'ouvrage publics

**Plus d'infos :**

PDR\* Tome 2 p. 177

[Mesure 07 / 0706A](#)

**FEDER-FSE-IEJ : [site web](#)**

Investissement des PME :

**Investissements matériels (travaux d'aménagement, machines, équipements...)** et immatériels (logiciels, études techniques...) destinés à améliorer la productivité des PME à travers un saut technologique portant sur :

- La mise en œuvre de technologies nouvelles pour l'entreprise,
- La modernisation de l'outil de production,
- L'efficacité énergétique

Bénéficiaires :

Entreprises, associations et associations d'entreprises, structures de transfert, collectivités et leurs groupements, chambres consulaires,...

Financement :

taux moyen de co-financement : 14,99%

Plus d'infos :

PO\* p. 61

[Axe 1 / Objectif spécifique 1.4](#)

**FEADER : [site web](#)**

Investissements dans les services de base locaux pour la population rurale :

**soutien aux projets d'infrastructures à petite échelle situées en zones rurales** (dépenses de travaux tous corps de métiers, **équipements et matériels spécifiques liés au projet**).

Bénéficiaires :

Collectivités territoriales, leurs regroupements et leurs délégataires  
Associations à but non lucratif

Financement :

Le taux d'aide publique est de 80% de la dépense éligible pour les porteurs de projets privés et de 100% pour les porteurs publics

Plus d'infos :

PDR\* Tome 2 p. 167

[Mesure 07 / 0704C](#)

Etudes et investissements liés à l'entretien, la restauration et la réhabilitation du patrimoine culturel :

- Restauration et réhabilitation du patrimoine (dépenses de travaux en gros œuvre de tous les corps de métiers)
- **Équipements et matériels spécifiques liés au projet** (projecteurs, écrans, matériel de scénographie/muséographie, signalétique intérieure)
- Travaux d'aménagements intérieurs des bâtiments et édifices
- Dépenses immatérielles de maîtrise d'œuvre inhérente aux travaux

Bénéficiaires :

- Les collectivités territoriales, leurs regroupements et leurs délégataires,
- Les associations à but non lucratif,
- Les micros et petites entreprises non agricoles de l'espace rural champardennais inscrites au registre du commerce ou au répertoire des métiers

Financement :

Le taux d'aide publique est de 80% pour les maîtres d'ouvrage privés et de 100% pour les maîtres d'ouvrage publics

Plus d'infos :

PDR\* Tome 2 p. 177

[Mesure 07 / 0706A](#)

FEDER-FSE-IEJ : [site web](#)

#### Soutien aux dynamiques collectives – Conseil individuel

- Actions de sensibilisation et d'animation en faveur de la création et la transmission ou reprise d'entreprises
- Actions **d'accompagnement des créateurs/repreneurs/cédants d'entreprises**
- Actions d'animation des structures d'accueil des entreprises

#### Bénéficiaires :

Entreprises, associations et associations d'entreprises, structures de transfert, collectivités et leurs groupements, chambres consulaires,...

#### Financement :

Taux moyen de co-financement : 40%

#### Plus d'infos :

PO\* p. 57  
[Axe 1 / Objectif spécifique 1.3](#)

#### Structuration des filières régionales

- Actions et animations des filières économiques du territoire, notamment celles regroupées en clusters
- Actions de structuration visant à créer, animer, promouvoir et développer de nouvelles filières
- Programme de sensibilisation des entreprises, d'animation spécifique et d'accompagnement individualisé
- Investissements collectifs visant à faciliter les transferts de technologie et le partage d'expérience

#### Bénéficiaires :

Entreprises, associations et associations d'entreprises, structures de transfert, collectivités et leurs groupements, chambres consulaires,...

#### Financement :

Taux moyen de co-financement : 39,9%

#### Plus d'infos :

PO\* p. 61  
[Axe 1 / Objectif spécifique 1.4](#)

#### Internationalisation

- Opérations d'anticipation et d'adaptation aux mutations économiques
- Actions collectives d'appui au développement des entreprises à l'international
- Soutien à des manifestations d'envergure qui permettent aux entreprises de diversifier leurs contacts et de s'approprier les évolutions des marchés
- Soutien aux opérations de prospection et de développement international des entreprises, à travers la participation à des salons, conventions d'affaires ou à l'organisation directe des contacts avec des clients potentiels, et les missions de prospection d'investisseurs étrangers

#### Bénéficiaires :

Entreprises, associations et associations d'entreprises, structures de transfert, collectivités et leurs groupements, chambres consulaires,...

#### Financement :

Taux moyen de co-financement : 34,8%

#### Plus d'infos :

PO\* p. 61  
[Axe 1 / Objectif spécifique 1.4](#)

#### Investissement des PME

- Investissements matériels (travaux d'aménagement, machines, équipements...) et immatériels (logiciels, études techniques...) destinés à améliorer la productivité des PME à travers un saut technologique portant sur :
- La mise en œuvre de technologies nouvelles pour l'entreprise,
  - La modernisation de l'outil de production,
  - L'efficacité énergétique

#### Bénéficiaires :

Entreprises, associations et associations d'entreprises, structures de transfert, collectivités et leurs groupements, chambres consulaires,...

#### Financement :

Taux moyen de co-financement : 14,99%

#### Plus d'infos :

PO\* p. 61  
[Axe 1 / Objectif spécifique 1.4](#)

FEDER-FSE-IEJ : [site web](#)

#### Soutien aux dynamiques collectives – Conseil individuel

- Actions de sensibilisation et d'animation en faveur de la création et la transmission ou reprise d'entreprises
- Actions **d'accompagnement des créateurs/repreneurs/cédants d'entreprises**
- Actions d'animation des structures d'accueil des entreprises

#### Bénéficiaires :

Entreprises, associations et associations d'entreprises, structures de transfert, collectivités et leurs groupements, chambres consulaires,...

#### Financement :

Taux moyen de co-financement : 40%

#### Plus d'infos :

PO\* p. 57

[Axe 1 / Objectif spécifique 1.3](#)

#### Structuration des filières régionales

- Actions et animations des filières économiques du territoire, notamment celles regroupées en clusters
- Actions de structuration visant à créer, animer, promouvoir et développer de nouvelles filières
- Programme de sensibilisation des entreprises, d'animation spécifique et d'accompagnement individualisé
- Investissements collectifs visant à faciliter les transferts de technologie et le partage d'expérience

#### Bénéficiaires :

Entreprises, associations et associations d'entreprises, structures de transfert, collectivités et leurs groupements, chambres consulaires,...

#### Financement :

Taux moyen de co-financement : 39,9%

#### Plus d'infos :

PO\* p. 61

[Axe 1 / Objectif spécifique 1.4](#)

#### Internationalisation

- Opérations d'anticipation et d'adaptation aux mutations économiques
- Actions collectives d'appui au développement des entreprises à l'international
- Soutien à des manifestations d'envergure qui permettent aux entreprises de diversifier leurs contacts et de s'approprier les évolutions des marchés
- Soutien aux opérations de prospection et de développement international des entreprises, à travers la participation à des salons, conventions d'affaires ou à l'organisation directe des contacts avec des clients potentiels, et les missions de prospection d'investisseurs étrangers

#### Bénéficiaires :

Entreprises, associations et associations d'entreprises, structures de transfert, collectivités et leurs groupements, chambres consulaires,...

#### Financement :

Taux moyen de co-financement : 34,8%

#### Plus d'infos :

PO\* p. 61

[Axe 1 / Objectif spécifique 1.4](#)

FEDER-FSE-IEJ : [site web](#)

**Soutien au développement et à l'usage de nouvelles applications TIC** : utiliser les TIC\* comme un outil de développement des territoires en permettant, grâce au numérique, l'accès de tous à des services culturels.

- Soutien à la réalisation d'études
- Mise en œuvre de projets de déploiement de solutions
- **Formations aux applications TIC\* et appropriation de la culture du numérique**
- Développements d'application et leur hébergement (frais pouvant être pris en charge sur une période bornée, liée à une aide au démarrage).
- Projets relatifs à l'open data, de l'open source et au développement de la performance environnementale.

Bénéficiaires :

Collectivités territoriales, établissements publics, structures d'économie mixte, entreprises,...

Financement :

taux maximum de 40%

Plus d'infos :

PO\* p. 72

[Axe 2 / Objectif spécifique 2.2](#)



FEDER-FSE-IEJ : [site web](#)

**Soutien au développement et à l'usage de nouvelles applications TIC** : utiliser les TIC\* comme un outil de développement des territoires en permettant, grâce au numérique, l'accès de tous à des services culturels.

- Soutien à la réalisation d'études
- Mise en œuvre de projets de déploiement de solutions
- **Formations aux applications TIC\* et appropriation de la culture du numérique**
- **Développements d'application et leur hébergement** (frais pouvant être pris en charge sur une période bornée, liée à une aide au démarrage).
- Projets relatifs à l'open data, de l'open source et au développement de la performance environnementale.

Bénéficiaires :

Collectivités territoriales, établissements publics, structures d'économie mixte, entreprises,...

Financement :

taux maximum de 40%

Plus d'infos :

PO\* p. 72

[Axe 2 / Objectif spécifique 2.2](#)

FEADER : [site web](#)

Investissements dans les services de base locaux pour la population rurale : **soutien aux projets d'infrastructures à petite échelle situées en zones rurales** (dépenses de travaux tous corps de métiers, équipements et matériels spécifiques liés au projet).

Bénéficiaires :

Collectivités territoriales, leurs regroupements et leurs délégués  
Associations à but non lucratif

Financement :

Le taux d'aide publique est de 80% de la dépense éligible pour les porteurs de projets privés et de 100% pour les porteurs publics

Plus d'infos :

PDR\* Tome 2 p. 167  
[Mesure 07 / 0704C](#)

Cette mesure, intitulée « **soutien au développement local LEADER\*** », contribue à équilibrer le développement territorial des zones rurales en soutenant la mise en œuvre de stratégies locales de développement (SLD), portées par des groupes d'action locale (GAL) réunissant des partenaires publics et privés.

Pour le territoire champardennais, les thématiques prioritaires sont l'attractivité territoriale et la dynamisation de l'économie rurale (services, patrimoine culturel, tourisme).

Financement : taux entre 80 et 100%

#### Plus d'infos :

- PDR\* Tome 2, p. 337-368
- [Site Web](#)

Contacts utiles

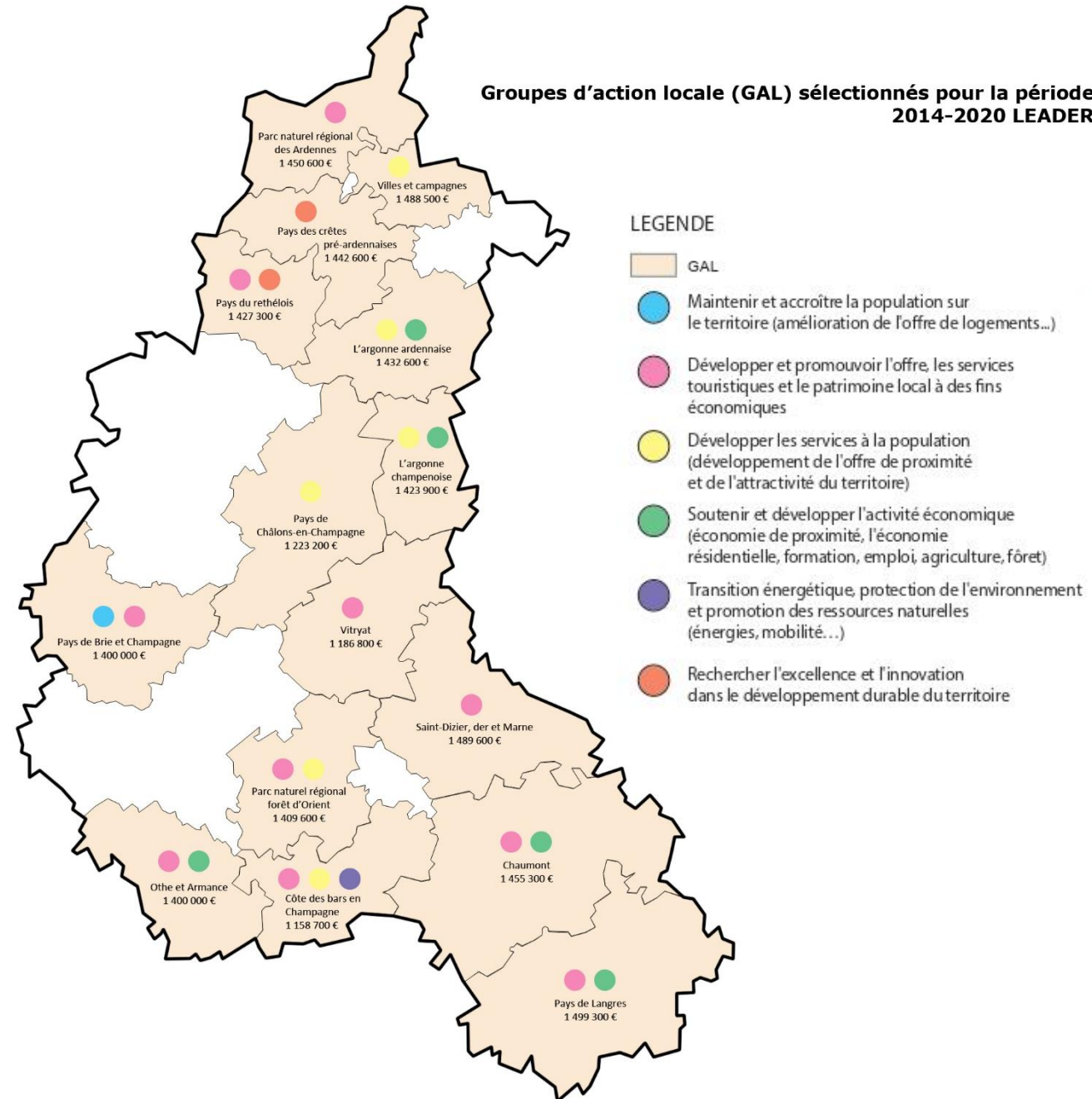
La mesure LEADER se retrouve dans les autres programmes territoriaux du Grand Est :

ALSACE

LORRAINE

Les trois LEADER sont regroupés au sein du Réseau Rural Grand-Est : [site web](#)

#### Groupes d'action locale (GAL) sélectionnés pour la période 2014-2020 LEADER



Quel type d'activité envisagez-vous ?

Construction, rénovation et aménagement de lieux

En zones urbaines :

- Réduire la consommation énergétique des entreprises
- Construction et réhabilitation d'équipements culturels

En zones rurales :

- Création d'infrastructures culturelles

Equipements

En zones urbaines :

Entretien d'équipements urbains

En zones rurales :

Acquisition d'équipements mobiles à vocation culturelle

Offre de services culturels

En zones urbaines :

Offre de services à travers le soutien aux équipements culturels

Développement économique des structures

Accompagnement des structures :

En zones urbaines :

- dans leur développement économique
- dans leur internationalisation

En zones rurales dans leur stratégie de développement local

Usages numériques

En zones urbaines :

- Développement d'applications numériques
- Actions de numérisation du patrimoine

Filière et territoire

Accompagnement de structures :

- En zones urbaines

- dans leur développement économique
- dans leur internationalisation

- En zones rurales dans leur stratégie de développement local

En zones rurales :

Formation et sensibilisation au développement rural

Communication et valorisation

En zones urbaines :

- Actions de valorisation du patrimoine

En zones rurales :

- Valorisation des espaces pastoraux, du patrimoine naturel et culturel
- Formation et sensibilisation au développement rural

Soutien au développement local LEADER

FEDER-FSE : [site web](#)

Efficacité énergétique : **réduire la consommation énergétique des entreprises**

- Investissements liés à l'efficacité énergétique
- Rénovation/construction de bâtiments énergétiquement « exemplaires »

Bénéficiaires :  
PME industrielles, de services à l'industrie, y compris les groupements d'entreprises et les entreprises publiques locales...

Financement :  
taux FEDER maximal :  
60% des dépenses éligibles

Plus d'infos :  
PO\* p. 55  
[Axe 3 / Objectif thématique 4 / Investissement prioritaire B](#)

Infrastructures économiques et socio-culturelles en milieu urbain défavorisé : offre de services à travers la **construction et la réhabilitation d'équipements culturels urbains**

Bénéficiaires :  
Collectivités locales et leurs groupements, bailleurs sociaux, établissements publics, associations et organismes agréés...

Financement :  
taux max : 60% des dépenses éligibles

Plus d'infos :  
PO\* p. 107  
[Axe 8 / Objectif thématique 9 / Investissement prioritaire B](#)

FEADER : [site web](#)

Développer les services culturels à destination de tous les publics :

- **Création ou développement d'infrastructures culturelles** sur la base de projets culturels ou artistiques
- Acquisition d'équipements matériels mobiles à vocation culturelle (équipements scéniques et techniques, matériel son et lumière, décors, matériel d'exposition) et mutualisés entre plusieurs structures

Bénéficiaires :  
- EPCI\* et syndicats mixtes  
- EPCC\*  
- Associations et fédérations

Financement :  
taux d'aide publique :  
80%

Plus d'infos :  
PDR\* p. 315  
[Mesure 07 / 0704C](#)

**FEDER-FSE :** [site web](#)

Infrastructures économiques et socio-culturelles en milieu urbain défavorisé : offre de services à travers la **construction et la réhabilitation d'équipements culturels urbains** (matériel participant à la valorisation d'un équipement existant...)

Bénéficiaires :  
Collectivités locales et leurs groupements, bailleurs sociaux, établissements publics, associations et organismes agréés...

Financement :  
taux max : 60% des dépenses éligibles

Plus d'infos :  
PO\* p. 107  
[Axe 8 / Objectif thématique 9 / Investissement prioritaire B](#)

**FEADER :** [site web](#)

Développer les services culturels à destination de tous les publics :

- Création ou développement d'infrastructures culturelles sur la base de projets culturels ou artistiques
- **Acquisition d'équipements matériels mobiles à vocation culturelle** (équipements scéniques et techniques, matériel son et lumière, décors, matériel d'exposition) et **mutualisés entre plusieurs structures**

Bénéficiaires :

- EPCI\* et syndicats mixtes
- EPCC\*
- Associations et fédérations

Financement :  
taux d'aide publique : 80%

Plus d'infos :  
PDR\* p. 315  
[Mesure 07 / 0704C](#)

FEDER-FSE : [site web](#)**Développement économique des entreprises :**

- Investissements immatériels/matériels s'inscrivant dans un **plan de développement de l'entreprise**, apports en ingénierie sur la stratégie de l'entreprise et son développement
- **Création et reprise d'entreprises**
- Démarches de **mise en réseau entre entreprises** : actions collectives de structuration/promotion d'une filière...

Bénéficiaires :

PME, groupements et associations de PME lorraines, clusters, organismes consulaires, pépinières, couveuses, associations d'accompagnement à la création d'entreprises, associations têtes de réseau régionales...

Financement :

taux FEDER maximal :  
60% des dépenses éligibles

Plus d'infos :

PO\* p. 41  
[Axe 2 / Objectif thématique 3 / Investissement prioritaire A](#)

**Internationalisation des entreprises :**

- Sensibilisation, accompagnement et formation
- Constitution de groupements d'entreprises et de programmes d'actions
- Participations collectives à des missions/salons
- Création de représentations à l'étranger

Bénéficiaires :

PME, chambres consulaires, organisations professionnelles, groupements et associations de PME lorraines, pôles de compétitivité, collectivités territoriales et leurs groupements...

Financement :

taux FEDER maximal :  
60% des dépenses éligibles

Plus d'infos :

PO\* p. 47  
[Axe 2 / Objectif thématique 3 / Investissement prioritaire B](#)

FEADER : [site web](#)

## Stratégies locales de développement hors LEADER\*

- **Ingénierie, animation et mise en réseau accompagnant une politique territoriale**
- Actions de formation visant à la mise en réseau, à la sensibilisation ou à l'éducation des acteurs sur des problématiques de développement rural

Bénéficiaires :

Entités porteuses du projet de coopération pour le compte des partenaires impliqués dans le projet : conseil régional, conseils départementaux, syndicats mixtes, EPCI\*, autres établissements publics, établissements consulaires, associations et fédérations

Financement :

taux d'aide publique :  
100%

Plus d'infos :

PDR\* p. 1137  
[Mesure 16 / 1607A](#)

FEDER-FSE : [site web](#)**Développement économique des entreprises :**

- Investissements immatériels/matériels s'inscrivant dans un **plan de développement de l'entreprise**, apports en ingénierie sur la stratégie de l'entreprise et son développement
- **Création et reprise d'entreprises**
- Démarches de **mise en réseau entre entreprises** : actions collectives de structuration/promotion d'une filière...

Bénéficiaires :

PME, groupements et associations de PME lorraines, clusters, organismes consulaires, pépinières, couveuses, associations d'accompagnement à la création d'entreprises, associations têtes de réseau régionales...

Financement : taux

FEDER maximal :  
60% des dépenses éligibles

Plus d'infos :

PO\* p. 41  
[Axe 2 / Objectif thématique 3 / Investissement prioritaire A](#)

**Internationalisation des entreprises :**

- Sensibilisation, accompagnement et formation
- Constitution de groupements d'entreprises et de programmes d'actions
- Participations collectives à des missions/salons
- Création de représentations à l'étranger

Bénéficiaires :

PME, chambres consulaires, organisations professionnelles, groupements et associations de PME lorraines, pôles de compétitivité, collectivités territoriales et leurs groupements...

Financement : taux

FEDER maximal :  
60% des dépenses éligibles

Plus d'infos :

PO\* p. 47  
[Axe 2 / Objectif thématique 3 / Investissement prioritaire B](#)

FEADER : [site web](#)

## Stratégies locales de développement hors LEADER\*

- **Ingénierie, animation et mise en réseau accompagnant une politique territoriale**
- Actions de formation visant à la mise en réseau, à la **sensibilisation ou à l'éducation des acteurs sur des problématiques de développement rural**

Bénéficiaires :

Entités porteuses du projet de coopération pour le compte des partenaires impliqués dans le projet : conseil régional, conseils départementaux, syndicats mixtes, EPCI\*, autres établissements publics, établissements consulaires, associations et fédérations

Financement : taux

d'aide publique :  
100%

Plus d'infos :

PDR\* p. 1137  
[Mesure 16 / 1607A](#)



**FEDER-FSE : [site web](#)**

Augmenter l'usage des services numériques à travers des actions de numérisation et de **valorisation du patrimoine**

**Bénéficiaires** : Collectivités et leurs groupements, services de l'Etat, établissements publics de santé, d'enseignement, centres de formation des apprentis, organismes de formation professionnelle, entreprises, offices du tourisme, chambres consulaires, bailleurs sociaux, autorités organisatrices de transport, associations...

**Financement** : taux entre 20 et 35% selon le lieu des opérations

**Plus d'infos :**

PO\* p. 93

[Axe 7 / Objectif thématique 3 / Investissement prioritaire A](#)

**FEADER : [site web](#)**

Entretien, restauration et réhabilitation du patrimoine naturel :

- **Valorisation des espaces pastoraux** avec une finalité de conservation du patrimoine
- Etudes liées au développement territorial pour la **valorisation du patrimoine naturel** (telles que les plans de paysage),
- Etudes liées au développement territorial **valorisant le patrimoine culturel**.

**Bénéficiaires** : propriétaires privés de biens fonciers (particuliers, micro et petites entreprises), GIEE\*, associations et fédérations, fondations, établissements d'enseignement et de recherche valorisant une exploitation agricole, collectivités territoriales et leurs groupements (EPCI\*, syndicats mixtes).

**Financement** : taux d'aide publique : 80%

**Plus d'infos :**

PDR\* p. 324

[Mesure 07 / 0706A](#)

Stratégies locales de développement hors LEADER\*

- **Ingénierie, animation et mise en réseau accompagnant une politique territoriale**
- Actions de formation visant à la mise en réseau, à la **sensibilisation ou à l'éducation des acteurs sur des problématiques de développement rural**

**Bénéficiaires** : entités porteuses du projet de coopération pour le compte des partenaires impliqués dans le projet : conseil régional, conseils départementaux, syndicats mixtes, EPCI\*, autres établissements publics, établissements consulaires, associations et fédérations

**Financement** : taux d'aide publique : 100%

**Plus d'infos :**

PDR\* p. 1137

[Mesure 16 / 1607A](#)

FEDER-FSE : [site web](#)

Augmenter l'usage des services numériques à travers le **développement d'applications numériques**

Bénéficiaires : Collectivités et leurs groupements, services de l'Etat, établissements publics de santé, d'enseignement, centres de formation des apprentis, organismes de formation professionnelle, entreprises, offices du tourisme, chambres consulaires, bailleurs sociaux, autorités organisatrices de transport, associations...

Financement : taux entre 20 et 35% selon le lieu des opérations

Plus d'infos :  
PO\* p. 93

[Axe 7 / Objectif thématique 2 / Investissement prioritaire B](#)

Augmenter l'usage des services numériques à travers des **actions de numérisation et de valorisation du patrimoine**

Bénéficiaires : Collectivités et leurs groupements, services de l'Etat, établissements publics de santé, d'enseignement, centres de formation des apprentis, organismes de formation professionnelle, entreprises, offices du tourisme, chambres consulaires, bailleurs sociaux, autorités organisatrices de transport, associations...

Financement : taux entre 20 et 35% selon le lieu des opérations

Plus d'infos :  
PO\* p. 93

[Axe 7 / Objectif thématique 3 / Investissement prioritaire A](#)

**FEDER-FSE : [site web](#)**

Infrastructures économiques et socio-culturelles en milieu urbain défavorisé : offre de services à travers la **construction et la réhabilitation d'équipements culturels urbains**

Bénéficiaires : Collectivités locales et leurs groupements, bailleurs sociaux, établissements publics, associations et organismes agréés...

Financement : taux maximal : 60% des dépenses éligibles

Plus d'infos :

PO\* p. 107

[Axe 8 / Objectif thématique 9 / Investissement prioritaire B](#)

Cette mesure, intitulée « **soutien au développement local LEADER\*** », contribue à équilibrer le développement territorial des zones rurales en soutenant la mise en œuvre de stratégies locales de développement (SLD), portées par des groupes d'action locale (GAL) réunissant des partenaires publics et privés.

Pour le territoire lorrain, les thématiques prioritaires sont la dynamisation de l'économie rurale (services, patrimoine culturel, tourisme), le soutien à l'activité économique et la transition énergétique.

Financement : taux de 100%

Plus d'infos :

- PDR\* p. 1154-1191
- [Site Web](#)

Contacts utiles

La mesure LEADER se retrouve dans les autres programmes territoriaux du Grand Est :

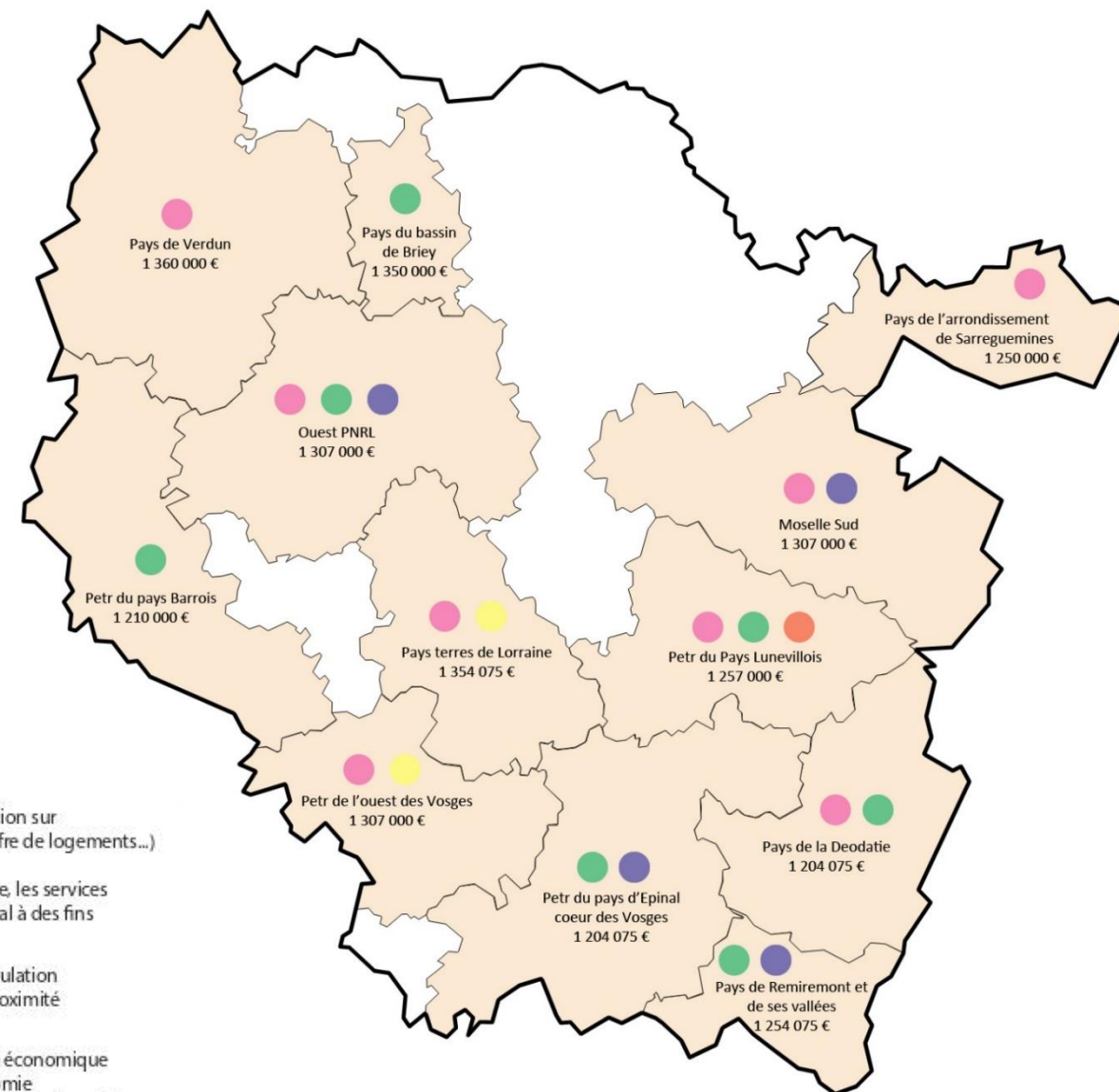
ALSACE

CHAMPAGNE-ARDENNE

Les trois LEADER sont regroupés au sein du Réseau Rural Grand-Est : [site web](#)

#### LEGENDE

-  GAL
-  Maintenir et accroître la population sur le territoire (amélioration de l'offre de logements...)
-  Développer et promouvoir l'offre, les services touristiques et le patrimoine local à des fins économiques
-  Développer les services à la population (développement de l'offre de proximité et de l'attractivité du territoire)
-  Soutenir et développer l'activité économique (économie de proximité, l'économie résidentielle, formation, emploi, agriculture, forêt)
-  Transition énergétique, protection de l'environnement et promotion des ressources naturelles (énergies, mobilité...)
-  Rechercher l'excellence et l'innovation dans le développement durable du territoire



**Groupes d'action locale (GAL) sélectionnés pour la période 2014-2020 LEADER**

## Les fonds

**FEADER** : Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural

**FEDER** : Fonds Européen de Développement Économique et Régional

**FSE** : Fonds Social Européen

## L'organisation des programmes

**Axe prioritaire** : élément constitutif de chaque programme opérationnel qui définit les priorités stratégiques à soutenir sur le territoire concerné.

**Mesure** : mise en application des axes prioritaires sur le territoire.

**OS** : objectif spécifique. Actions ou mesures mises en œuvre contribuant à réaliser un axe prioritaire.

**OT** : objectif thématique. Champ d'action défini en cohérence avec les besoins du territoire concerné.

**PDR** : programme de développement rural. Document stratégique régional approuvé par la Commission européenne qui détaille les axes et les priorités d'intervention sur le territoire rural concerné.

**PO** : programme opérationnel. Document stratégique régional approuvé par la Commission européenne qui détaille les axes et les priorités d'intervention sur le territoire concerné.

## Les terminologies utilisées dans les programmes

**AP** : appel à projets

**ANRU**: agence nationale pour la rénovation urbaine

**Autorité de gestion** : autorité financièrement et juridiquement responsable du programme qui veille à la régularité et à la réalisation des projets qu'elle finance.

**Bénéficiaire** : tout porteur de projet ayant vu sa demande de financement approuvée par l'autorité de gestion et ayant reçu une convention de financement.

**EPCI** : établissements publics de coopération intercommunale

**ESS** : entreprises sociales et solidaires

**GAL** : groupe d'action locale. C'est un ensemble d'acteurs locaux, publics et privés, chargé de piloter un programme LEADER sur un territoire déterminé.

**GIEE** : groupement d'intérêt économique et environnemental

**ITI** : investissement territorial intégré. Enveloppe dédiée à des opérations répondant à une stratégie de développement économique définie par un territoire.

**LEADER** : Liaisons Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale. LEADER vise à mettre en œuvre des stratégies de développement appliquées aux territoires ruraux.

**PETR** : pôles d'équilibres territoriaux et ruraux

**PNR** : parc naturel régional

**Porteur de projet** : personne morale (entreprise, collectivité, association) qui sollicite un financement européen pour son projet.

**RDI** : recherche, développement et innovation

**SDL** : stratégie de développement locale

**TIC** : technologies de l'information et de la communication

## Contacts utiles

En Alsace	En Champagne-Ardenne	En Lorraine
<p><b>FEDER et FSE</b>  Région Grand Est  Direction des Finances, de la Performance et des Fonds Européens  Service Croissance et Emploi  <a href="mailto:fonds.europeens.alsace@grandest.fr">fonds.europeens.alsace@grandest.fr</a>  03 88 15 66 51 (secrétariat)</p>	<p><b>FEDER-FSE</b>  Région Grand Est  Direction des Finances, de la Performance et des Fonds Européens  Service Croissance et Emploi  <a href="mailto:fonds.europeens.champagne-ardenne@grandest.fr">fonds.europeens.champagne-ardenne@grandest.fr</a>  03 26 70 89 09 (secrétariat)</p>	<p><b>FEDER-FSE</b>  Région Grand Est  Direction des Finances, de la Performance et des Fonds Européens  Service Croissance et Emploi  <a href="mailto:fonds.europeens.lorraine@grandest.fr">fonds.europeens.lorraine@grandest.fr</a>  03 87 33 60 80 (secrétariat)</p>
<p><b>FEADER</b>  Région Grand Est  Direction des Finances, de la Performance et des Fonds Européens  Service Développement Rural  <a href="mailto:fonds.europeens.alsace@grandest.fr">fonds.europeens.alsace@grandest.fr</a>  03 88 15 38 80 (secrétariat)</p> <p><b>LEADER :</b>  GAL BRUCHE-MOSSIG-PIEMONT (67) : <a href="mailto:albin.deriat@pays-bmp.fr">albin.deriat@pays-bmp.fr</a>  GAL RHIN-VIGNOBLE-GRAND BALLON (68) : <a href="mailto:e.mertz@rhin-vignoble-grandballon.fr">e.mertz@rhin-vignoble-grandballon.fr</a>  GAL THUR DOLLER (68) : <a href="mailto:leader@pays-thur-doller.fr">leader@pays-thur-doller.fr</a>  GAL DU SUNDGAU(68) : <a href="mailto:leader@pays-sundgau.fr">leader@pays-sundgau.fr</a>  GAL VOSGES DU NORD (67) : <a href="mailto:leader@paysdesaverne.fr">leader@paysdesaverne.fr</a></p>	<p><b>FEADER</b>  Région Grand Est  Direction des Finances, de la Performance et des Fonds Européens  Service Développement Rural  <a href="mailto:fonds.europeens.champagne-ardenne@grandest.fr">fonds.europeens.champagne-ardenne@grandest.fr</a>  03 26 70 89 18 (secrétariat)</p> <p><b>LEADER :</b>  GAL PNR EN ARDENNE (08) : <a href="mailto:leader@parc-naturel-ardennes.fr">leader@parc-naturel-ardennes.fr</a>  GAL VILLES ET CAMPAGNES (08) : <a href="mailto:fanny.mauzat@ardenne-metropole.fr">fanny.mauzat@ardenne-metropole.fr</a> ; <a href="mailto:nicole.valentin@ardenne-metropole.fr">nicole.valentin@ardenne-metropole.fr</a>  GAL CC DES CRETES PREARDENNAISES (08) : <a href="mailto:leader@lescrettes.fr">leader@lescrettes.fr</a>  GAL CC DU PAYS RETHELOIS (08) : <a href="mailto:leader@cc-paysrethelois.fr">leader@cc-paysrethelois.fr</a>  GAL ARGONNE ARDENNAISE (08) : <a href="mailto:leader@2c2a.com">leader@2c2a.com</a>  GAL CHALONS-EN-CHAMPAGNE (51) : <a href="mailto:h.pauly@audc51.org">h.pauly@audc51.org</a>  GAL DE L'ARGONNE CHAMPENOISE (51) : <a href="mailto:pauline.legardien@cc-argonnechampenoise.fr">pauline.legardien@cc-argonnechampenoise.fr</a>  GAL BRIE ET CHAMPAGNE (51) : <a href="mailto:leader@pays-brie-champagne.fr">leader@pays-brie-champagne.fr</a>  GAL PNR DE LA FORET D'ORIENT (10) : <a href="mailto:leader@pnrfo.org">leader@pnrfo.org</a>  GAL OTHE ET ARMANCE (10) : <a href="mailto:gal.othe-armance@orange.fr">gal.othe-armance@orange.fr</a>  GAL COTE DES BAR (10) : <a href="mailto:leader.cotedesbar@cc-barsequanais.fr">leader.cotedesbar@cc-barsequanais.fr</a>  GAL SAINT-DIZIER DER &amp; MARNE (52) : <a href="mailto:leader@syndicatnord52.fr">leader@syndicatnord52.fr</a> ; <a href="mailto:secretariat@syndicatnord52.fr">secretariat@syndicatnord52.fr</a>  GAL DE CHAUMONT (52) : <a href="mailto:orlane.klein@pays-chaumont.com">orlane.klein@pays-chaumont.com</a>  GAL DU PAYS DE LANGRES (52) : <a href="mailto:bourgueil@pays-langres.fr">bourgueil@pays-langres.fr</a>  GAL VITRYAT (51) : <a href="mailto:adeva.leader@orange.fr">adeva.leader@orange.fr</a></p>	<p><b>FEADER</b>  Région Grand Est  Direction des Finances, de la Performance et des Fonds Européens  Service Développement Rural  <a href="mailto:fonds.europeens.lorraine@grandest.fr">fonds.europeens.lorraine@grandest.fr</a>  03 87 61 68 31 (secrétariat)</p> <p><b>LEADER :</b>  GAL DU PETR DU PAYS LUNEVILLOIS (54) : <a href="mailto:leader@pays-lunevillois.com">leader@pays-lunevillois.com</a>  GAL DE L'OUEST PNRL (54) : <a href="mailto:marie.couellier@pnr-lorraine.com">marie.couellier@pnr-lorraine.com</a>  GAL DU PAYS DE BRIEY (54) : <a href="mailto:leader@paysbassinbriey.fr">leader@paysbassinbriey.fr</a>  GAL TERRES DE LORRAINE (54) : <a href="mailto:leader@terresdelorraine.org">leader@terresdelorraine.org</a>  GAL DU PETR DU PAYS BARROIS (55) : <a href="mailto:eric.goblot@paysbarrois.com">eric.goblot@paysbarrois.com</a> ; <a href="mailto:alexia.cellier@paysbarrois.com">alexia.cellier@paysbarrois.com</a>  GAL PAYS DE VERDUN (55) : <a href="mailto:leader@pays-de-verdun.fr">leader@pays-de-verdun.fr</a>  GAL MOSELLE SUD (57) : <a href="mailto:julie.dichiara@pnr-lorraine.com">julie.dichiara@pnr-lorraine.com</a>  GAL DU PAYS DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES (57) : <a href="mailto:estelle.sidot@agglo-sarreguemines.fr">estelle.sidot@agglo-sarreguemines.fr</a>  GAL DU PETR DU PAYS DE LA DEODATIE (88) : <a href="mailto:gcornil@deodatie.com">gcornil@deodatie.com</a>  GAL DU PETR DU PAYS D'EPINAL CŒUR DES VOSGES (88) : <a href="mailto:contact@pays-epinal.fr">contact@pays-epinal.fr</a>  GAL DU PETR DE L'OUEST DES VOSGES (88) : <a href="mailto:paul.malik@petr-ouestdesvosges.fr">paul.malik@petr-ouestdesvosges.fr</a>  GAL DU PAYS DE REMIREMONT ET DE SES VALLEES (88) : <a href="mailto:leader@paysderemiremont.fr">leader@paysderemiremont.fr</a></p>